

La liberté de la preuve des infractions en Droit pénal français contemporain

PREMIÈRE PARTIE : L'ACCROISSEMENT DU FORMALISME, SOURCE DE LIMITATIONS À LA LIBERTÉ DE LA PREUVE DES INFRACTIONS

TITRE I - Le développement de la garantie des droits de la personne faisant l'objet de la recherche de la preuve pénale

Chapitre I - Les garanties personnelles relatives à la connaissance de la preuve pénale

Chapitre II - Les garanties personnelles relatives au contrôle de la preuve pénale

TITRE II - Le renforcement de la légalité des actes de recherche de la preuve pénale

Chapitre I - L'amplification du formalisme probatoire à objet général

Chapitre II - L'intensification du formalisme probatoire à objet spécial

DEUXIÈME PARTIE : L'INFLÉCHISSEMENT DE LA SANCTION DES LIMITATIONS, SOURCE DE RESTAURATION DE LA LIBERTÉ DE LA PREUVE DES INFRACTIONS

TITRE I - L'éviction de la sanction relative à la légalité de la preuve pénale

Chapitre I - Les techniques d'éviction légales de la sanction

Chapitre II - Les techniques d'éviction prétoriennes de la sanction

TITRE II - Le déclin de la sanction relative à la loyauté de la preuve pénale

Chapitre I - La fluidité conceptuelle de la loyauté dans la recherche de la preuve pénale

Chapitre II - La flexibilité du régime de la loyauté dans la recherche de la preuve pénale